**Compte-rendu de l’Assemblée Générale du lundi 19 septembre 2022**

Heure de début : 18h10

Nombre de participants : 15 présents

1. **Bilan moral**

Il y a eu 78 licenciés cette année (+ 28% par rapport à 2021). Pour l’école de tennis, il y a eu 30 enfants et 20 adultes pour 7 heures de cours assurés par David, notre BE, chaque mercredi.

Equipe dame Division 1 finaliste des Interclubs. Cette équipe accèdera donc à la Promotion pour cette nouvelle saison.

Victoire en super coupe mixte du TC St Paulais qui remet donc son titre en jeu cette saison.

Résultats décevants chez les hommes par manque de sérieux et d’implication.

Pour la coupe du Roussillon qui débute début octobre, 4 équipes sont engagées : deux équipes hommes en super coupe, une équipe dame en super coupe et une équipe dame en coupe.

La paëlla du 13 juillet a été une belle réussite pour le club avec 150 convives.

1. **Bilan financier**

Le bilan est positif avec un solde de 1 103 euros grâce à la paëlla du 13 juillet qui a rapporté

2 246 euros de bénéfices et qui a donc permis de rééquilibrer les comptes.

La tombola permet également de faire des bénéfices pour le club.

L’école de tennis coûte beaucoup d’argent au club : 7 980 euros ont été versés au BE pour les cours de tennis.

La subvention de la mairie est en hausse : 1 200 euros.

Une subvention de la région a permis l’achat de matériel.

Le tournoi jeunes n’a pu avoir lieu faute de joueurs mais le club a dépensé 60 euros pour les affiches.

Le bureau a décidé d’augmenter les cotisations cette année : 70 euros la licence adulte et 40 euros la licence enfant. Pour les cours de tennis, 50 euros par trimestre.

Le bilan financier est joint au compte-rendu.

1. **Tournoi open homologué**

Les dates du 24 mai au 4 juin ont été validées par le Comité. Pour les messieurs, les inscriptions iront jusqu’à 4/6 et pour les dames jusqu’à 15/1.

Il est prévu d’organiser les doubles mixtes sur une journée, le lundi 29 mai.

1. **Vote du nouveau bureau**

**Président :** Lionel Delonca

**Vice président** : Jardi Jérôme

**Trésorier** : Loret Julien

**Trésorier adjoint** : Herrero Franck

**Secrétaire** : Pelletier Cécilia

**Secrétaire adjoint** : Lopez Lydie

**Membres actifs** : Maillol Xavier / Lallemant Jonathan / Pujol Aurélie / Camara Picazo Norman / Mournet Pierre / Ayma Hugo

1. **Challenge Brosseau / Création d’un challenge dame**

Il faut redynamiser le challenge Brosseau qui est en perte de vitesse. Peu de joueurs se sont impliqués cette année et peu de spectateurs sont venus assister aux phases finales.

Pour les femmes, un challenge sera créé et sera baptisé Challenge Francine Daviau qui s’est investie avec dévouement dans le club durant de nombreuses années.

La participation sera de 10 euros aussi bien pour le challenge Brosseau que pour le challenge Francine Daviau.

Un calendrier sera mis en place. Les participants qui n’auront effectué aucun match au 31/12/22 seront éliminés.

1. **Autres thèmes abordés**

La formation JAE1 aura lieu les samedis 4 et 18 février 2023 et sera suivie de l’examen.

Il faut penser à renouveler la convention avec le collège Joseph Calvet pour l’utilisation du gymnase le mercredi après-midi en cas d’intempéries.

La tombola sera reconduite début décembre.

Heure de fin : 19h05

